

Réf: Dossier N° 012322

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « VICI BAT CONSTRUCTIONS »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD,lot 402 B,ilot

31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VICI BAT CONSTRUCTIONS »

Objet : Construction de bâtiments et infrastructure routière,  
Ingénierie Civil et Architecture,  
Immobilier,  
Travaux public,  
Contrôle en bâtiment,  
Offres de services,  
Vente et Location.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD,lot 402 B,ilot  
31

Dirigeant(s) : M SINGBEOGO VICTORIEN ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03118 du 13/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21158/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

